Silence, on frappe, excise, tue ! : ...de l'intimité de la violence à sa condamnation publique

Autor(en): **Poyetton, Virginie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[95] (2007)**

Heft 1508

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-283086

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Silence, on frappe, excise, tue!

...de l'intimité de la violence à sa condamnation publique

Toute forme de violence à l'égard des femmes est inacceptable. Si la condamnation semble quasi unanime, les moyens d'y remédier peinent toujours à être appliqués. Or, dans la majorité des cas, l'agression est commise à domicile par le conjoint ou un proche de la famille. En Suisse, les condamnations sont rares. L'appareil judiciaire, pourtant bien outillé, s'appuie encore sur de nombreux *a priori* sexistes qui voudraient, par exemple, qu'une femme violée ne soit jamais tout à fait innocente. A travers ce dossier sur la violence faite aux femmes, nous souhaitons rappeler la diversité des formes qu'elle endosse et la nécessité d'agir sur l'information et la sensibilisation pour qu'elle ne soit plus considérée comme inhérente à la «nature féminine».

VIRGINIE POYETTON

«Les femmes agressées dans le contexte domestique le sont le plus souvent par leur partenaire ou leur ex-partenaire (78% des femmes victimes d'un homicide le sont dans le contexte domestique). 45% des victimes de sexe féminin décèdent des suites de l'agression. Cette proportion importante s'explique en partie par le fait que les tentatives d'homicides commises dans le contexte domestique ont une probabilité relativement faible d'être dénoncées à la police.» Ces chiffres sont tirés d'une étude de l'Office fédéral de la statistique réalisée sur les homicides commis dans la sphère conjugale enregistrés par la police suisse entre 2000 et 2004[1]. Un constat affligeant. Pourtant, depuis quelques années, le droit fédéral et cantonal avait pris le problème de la violence conjugale à bras le corps. Plusieurs articles de loi permettent aujourd'hui de poursuivre d'office l'agresseur, voire de l'exclure de son domicile. Mais le droit peine malheureusement à être appliqué (voir p.16).

Les homicides représentent le stade ultime de la violence faite aux femmes, le plus outrageusement visible. Les viols en sont une autre manifestation. La plupart ont lieu dans le cadre domestique. Heureusement, le viol commis par le conjoint est, depuis peu, pénalement punissable. Mais, encore faudrait-il que la justice le considère comme tel. Or, il est encore trop souvent banalisé. Pour de nombreux juges, il semble difficile de considérer qu'objectivement un homme puisse avoir recours à la contrainte physique sans que la victime n'y ait pris du plaisir, pis que son refus n'ait pas pour simple et unique fonction de stimuler le jeu sexuel. Autrement dit, la femme serait souvent consentante à son propre viol (voir p.14).

Autre forme de violence méconnue: l'excision. Selon l'UNICEF, entre 6000 et 7000 femmes et fillettes résidant en Suisse seraient excisées ou menacées de l'être. Trop souvent assimilées aux pays du Sud, l'excision se pratique donc également sur sol helvétique. Selon Fatxiya Ali Aden et Sahra Osman, les mutilations génitales féminines ont pour objectif de «contrôler la femme: sa virginité et sa fidélité. Elles visent à la purifier et à la réduire à sa seule fonction de reproductrice». Somaliennes d'origine, ces deux femmes ont courageusement décidé de briser le tabou qui règne aujourd'hui autour de l'excision et de porter à l'écran une réalité que d'aucuns préfèrent occulter (voir p.17). Il est vrai que la population migrante est souvent davantage vulnérable à la violence pour diverses raisons telles que le manque de connaissance de la langue ou l'isolement social. A Genève, le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme a, entre 2000 et 2004, mené plusieurs campagnes de prévention ciblées auprès des immigrées (voir p.15).

La violence faite aux femmes est multiple et ne touche pas uniquement la Suisse. Une étude internationale sur les formes de violence à l'égard des femmes a été rendue publique par l'ONU le 6 juillet 2006. Le rapport révèle que dans 71 pays étudiés, 23% à 49% des femmes subissent la violence conjugale et que la violence durant la grossesse touche en moyenne 13% des mères. 40 à 70% des meurtres de femmes seraient commis par leur partenaire. Quant aux mutilations génitales féminines, 130 millions de femmes en seraient victimes chaque année. L'étude met en évidence la persistance de la violence et, pour lutter contre sa banalisation, propose de ne plus considérer cette dernière comme spécifique et limitée, mais comme une atteinte aux droits humains fondamentaux (voir p.13).

Note:

[1] Pour consulter l'intégralité de l'étude: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/rechtspflege/kriminalitaet__strafvollzug/verzeigungen/analysen__berichte/01.html